



Juin/ Juillet 2023

Editorial

Comme nous vous l'annoncions dans notre communiqué du 15 juin, le Smitom-Lombric a renoncé au projet de 3eme four d'incinération. Nous avons la faiblesse de penser que nos arguments, pleins de rationalité, ont éclairé le débat. En effet, le Smitom prend des engagements qui vont au-delà de cet abandon du 3eme four:

- d'accord pour réduire le nombre de fours de 2 à 1 d'ici 10 ans
- d'accord pour engager une action de sensibilisation et réduction des déchets sur le modèle de Besançon
- d'accord pour développer la collecte en apport volontaire sur le collectif pour valorisation en compost et/ou méthanisation
- d'accord pour une étude pour obtenir le label Ademe "économie circulaire" ; pour le label "climat-air-énergie", à voir avec la CAMVS
- d'accord pour engager réflexion sur tarification incitative ; les études seront rendues publiques d'ici octobre 2023
- d'accord pour que le SMITOM coordonne avec les autres collectivités des mesures préventives équivalentes au SMITOM.
- d'accord pour la mise en place de critères de performance qualité avec le délégataire de SP
- d'accord pour envisager des mesures avec AirParif ; échanges en cours pour mise en place d'une station mobile d'ici 2024
- d'accord pour apporter son concours à un suivi épidémiologique: mais la décision appartient à la préfecture
- sur le CO2, des études sont à effectuer.

Les résultats sont donc encourageants et, bien entendu, nous suivrons les développements, tout particulièrement les termes de la nouvelle délégation de service public à venir ainsi que les modalités du projet final qui sera retenu par le SMITOM-LOMBRIC.

Dans les bons plans de ce mois: la végétalisation des cours d'école pour la rentrée.

Pour notre part, nous prenons également un peu de vacances et nous retrouverons pour le 1^{er} Vendredi de Septembre. Belles vacances à vous aussi.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

L'équipe de l'AIPPNE



En couverture : Jacques Billau 2015 , coquelicots à Gremevillers. Le combat pour les coquelicots n'est pas fini !



Contenu

Editorial	1
L'air	2
La 3eme ligne de four à Melun Val de Seine	2
Le tri.....	2
La sobriété.....	3
Quel air est-il ?	4
l'eau	5
Qualité de l'eau potable.....	5
La terre	6
Les pesticides.....	6
Ca va mieux	6
Ca va beaucoup moins bien (malheureusement)	7
Le patrimoine	8
Les bons plans	9
La végétalisation des cours d'école	9
La vie des associations.....	9
FNE	9
Objectifterre.....	10
La Pie Verte	10
Bulletin d'adhésion.....	11

L'air

La 3eme ligne de four à Melun Val de Seine

Le retrait du projet de 3eme ligne de four est acté.

Le tri

En conséquence nous allons tous retrousser nos manches pour être sobre et trier, cependant:



- statut des déchets : vers un assouplissement ? [Projet de loi Industrie verte : la sortie du statut de déchet pourrait être sensiblement assouplie \(actu-environnement.com\)](#). Extrait : "...[le sénateur Pellevat s'y oppose](#) : les résidus de production peuvent déjà être réemployés sur une plateforme à condition d'être traités ou préparés par une ICPE Déchets, explique-t-il. La proposition du Gouvernement permettra à des déchets potentiellement dangereux « *d'échapper à ces règles minimales* ». En outre, il sera difficile d'assurer leur traçabilité, explique l'élu, qui y voit « *un risque de dérives sur la comptabilité des taux de recyclage* ».

A suivre notamment par rapport aux volumes transitant par Vaux-le-Pénil...

- consigne : fausse bonne idée ? [Consigne pour recyclage : les gestionnaires de déchets rappellent leur opposition \(actu-environnement.com\)](#). Extrait : "La CME ne trouve qu'une « *qualité apparente* » à la consigne pour recyclage, sa simplicité. En revanche, la liste de ses défauts est longue : elle ne viserait que 10 % des emballages non collectés (hors verre) ; elle ne résoudrait pas le problème de la pollution plastique ; elle complexifierait le geste de tri ; elle désorganiserait la filière de collecte et de recyclage ; elle alourdirait le bilan environnemental (en multipliant les collectes et les installations) ; elle augmenterait la facture des consommateurs (qui paieraient la mise en place de la consigne et le maintien du service public) ; et elle ne permettrait ni la [réduction des emballages](#) ni l'écoconception. *C'est quand même une bonne idée d'économie d'énergie pour le verre.*

- [Déchets ménagers et emballages en plastique : la France prend du retard, alerte Bruxelles \(actu-environnement.com\)](#) Extrait : "La France figure dans [un groupe de 18 États](#) qui devraient échouer pour au moins un objectif 2025. Les neuf bons élèves qui devraient réaliser un carton plein sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovaquie et la Tchéquie.(...) Reste le plastique, dont le taux de recyclage atteint 26,9 % en 2019 (21,4 % avec la nouvelle méthode de calcul), alors que la cible est fixée à 50 % pour 2025. Les difficultés identifiées par Bruxelles sont connues : la collecte séparée capte trop peu d'emballages en plastique et la responsabilité élargie du producteur (REP) ne couvre pas les emballages commerciaux."

La sobriété

Le plan sobriété du gouvernement acte 2 – pérenniser :

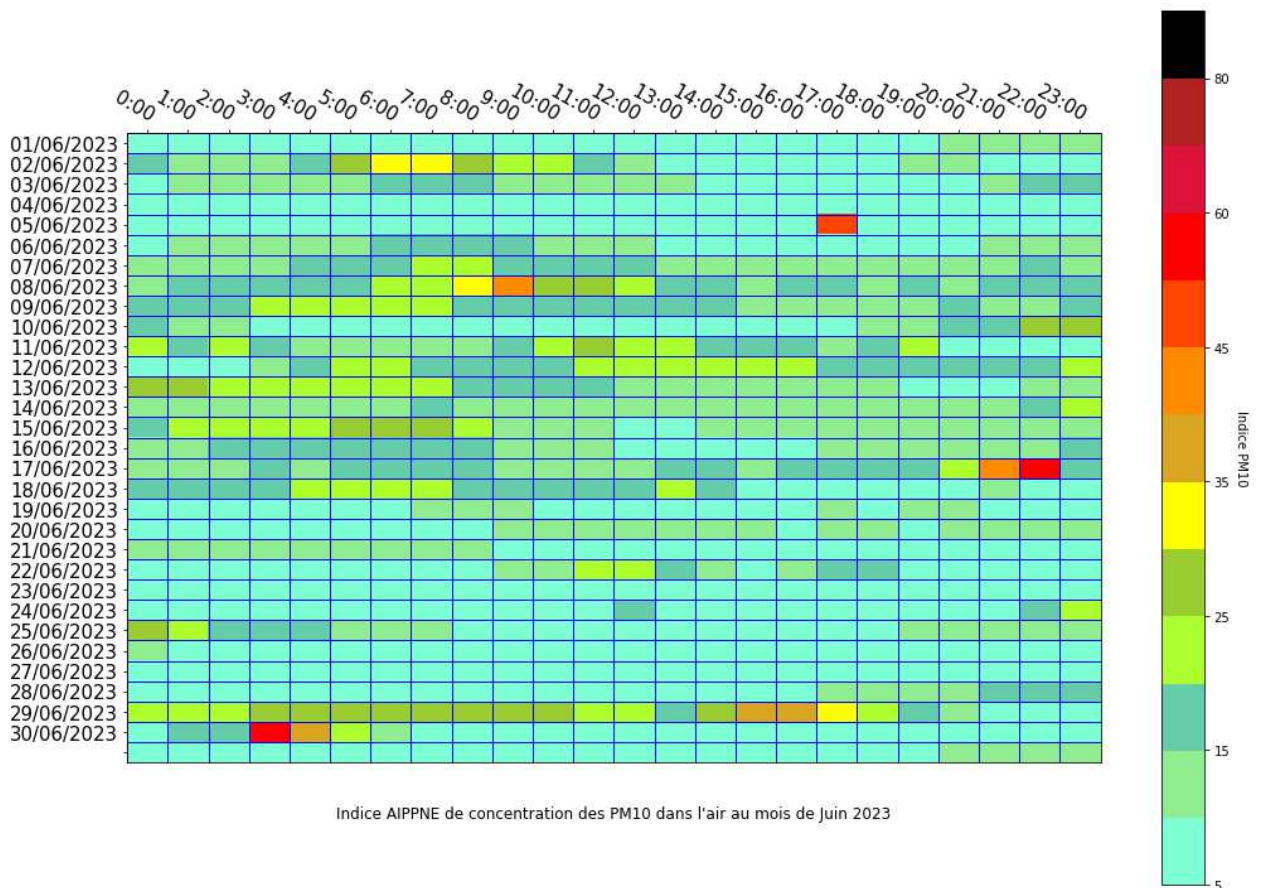
Extrait : "Les objectifs de [diviser par deux](#) le rythme de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Enaf) d'ici à 2031 et d'atteindre le [zéro artificialisation nette](#) (ZAN) en 2050, tous deux inscrits dans la loi Climat et résilience du 22 août 2021, ne sont pas remis en cause, a confirmé le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, ce mercredi 21 juin devant la presse. Mais le Gouvernement a prévu un certain nombre d'aménagements dans leur mise en œuvre afin de prendre en compte [les craintes](#) qu'ils suscitent toujours à l'échelon local, mais aussi de se préserver la capacité de mettre en œuvre de grands projets d'envergure nationale (GPEN) ou d'industrie verte (PIV)".

[https://www.actu-environnement.com/ae/news/plan-sobriete-economies-energie-climatisation-transports-numerique-42022.php4#ntrack=cXVvdGikaWVubmV8MzMzMzMyMQ%3D%3D\[NzE0NzIz\]](https://www.actu-environnement.com/ae/news/plan-sobriete-economies-energie-climatisation-transports-numerique-42022.php4#ntrack=cXVvdGikaWVubmV8MzMzMzMyMQ%3D%3D[NzE0NzIz])

Qu'en sera-t-il des efforts de réduction des éclairages publics cet hiver ?



Quel air est-il ?



Très bon mois de Juin du point de vue de la qualité de l'air, l'expérience des années précédentes est confirmée: les périodes de canicule ne sont pas forcément génératrices de pic de particules fines. La moyenne du mois est de 11,8 contre 12,5 au mois de Mai. Une légère augmentation le 29/6, date qui coïncide avec l'arrivée de particules fines des incendies du Canada en Europe. Toujours d'après l'expérience des années précédentes, la qualité de l'air en terme de particules fines devrait se maintenir.

Bonne nouvelle, l'OMS révisé à la baisse ses seuils limites de qualité de l'air qui étaient en vigueur depuis 2005. Le seuil PM10 passe à 45. Tous les détails ici:

<https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2021/pollution-de-l-air-l-oms-revise-ses-seuils-de-referance-pour-les-principaux-polluants-atmospheriques>

Mauvaise nouvelle: la commission Européenne traîne les pieds pour aller plus loin. *Le ciel peut attendre:*

[Révision de la directive européenne pour la qualité de l'air : la santé sacrifiée au profit des pollueurs | France Nature Environnement \(fne.asso.fr\)](#)

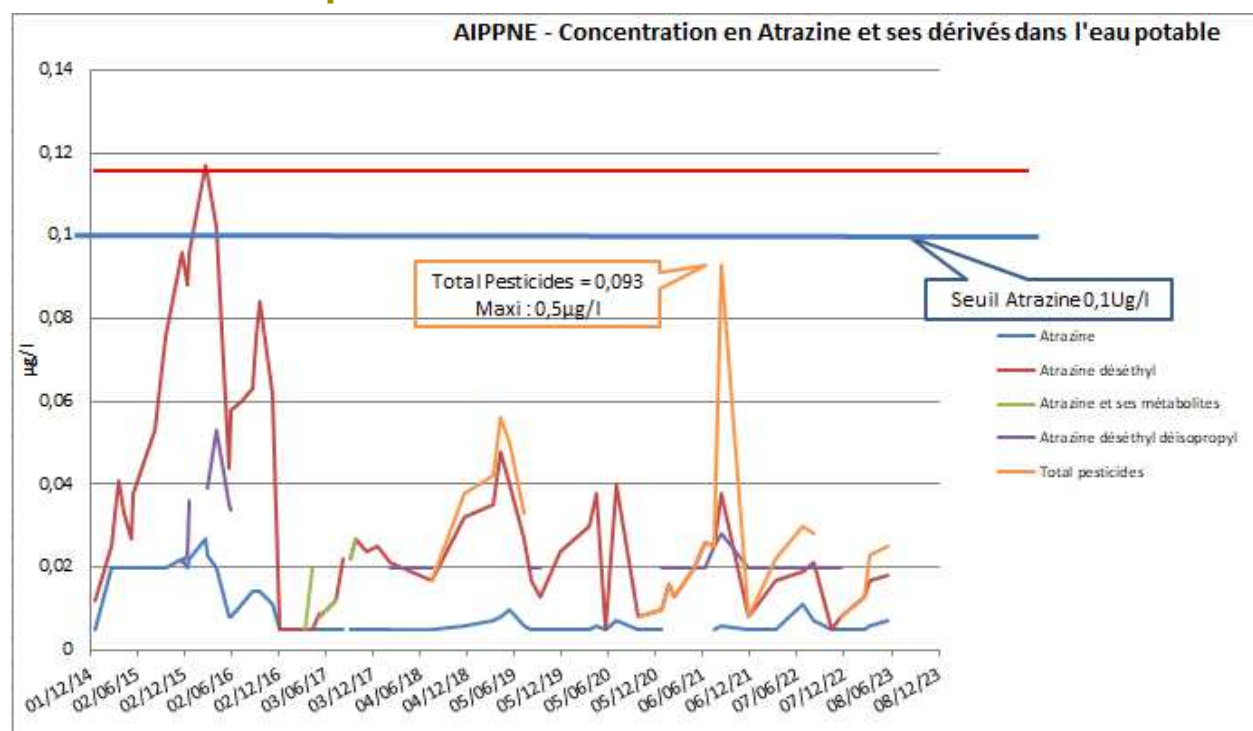


Vous pouvez recevoir sur votre téléphone des sms d'alerte lors de dépassement des seuils aippne 50 et 80. Pour vous inscrire, il suffit de nous envoyer un mail à aippne@free.fr avec votre numéro de téléphone portable. Pour vous désinscrire, il suffira de nous envoyer un mail à la même adresse. Notre page internet est consultable en permanence à l'adresse ci-après: <http://aippne.free.fr/PM10.html>

Vous n'avez que deux poumons quelque soit votre sexe, prenez en soin.

l'eau

Qualité de l'eau potable



Une nouvelle analyse complète a été effectuée le 24 mai. Nos courbes ci-dessus ont été mises à jour en conséquence. Toujours une légère augmentation, normale depuis le changement de filtres de Novembre 2022. A l'automne nous atteindrons probablement le même niveau que lors du déclenchement du changement de filtres de novembre dernier. Il serait intéressant de voir quel est alors le comportement de la Société des Eaux de Melun et de Véolia.

A signaler une analyse inopinée des substances suivantes, suite peut-être à une interrogation de l'ARS sur un problème particulier. Les valeurs mesurées sont suivies des valeurs limite.

Dichloromonobromométhane 0,79 µg/L ≤ 100 µg/L



Chlorodibromométhane	3,20 µg/L	≤ 100 µg/L
Bromoforme	3,80 µg/L	≤ 100 µg/L
Trihalométhanes (4 substances)	7,79 µg/L	≤ 100 µg/L
Fluoranthène *	<0,001 µg/L	
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (6 subst. *)	<0,00010 µg/L	
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005 µg/L	≤ 0,1 µg/L
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005 µg/L	≤ 0.1 µg/L
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005 µg/L	≤ 0.1 µg/L
Benzo(a)pyrène *	<0,0001 µg/L	≤ 0.01 µg/L
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050 µg/L	≤ 0.1 µg/L
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005 µg/L	≤ 0.1 µg/L

Cependant, ces produits n'ont rien à voir avec le 4- Dioxanne ou Dioxyde de diéthylène ou Dioxacyclohexane ou p- Dioxane signalé en particulier dans les Yvelines. En effet, toute la presse reprend l'alerte au Dioxane lancée par l'ANSES. Voir plus de détails sur la Dauphiné libéré par exemple:

<https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/creuse-des-residus-de-pesticides-ou-d-explosifs-decouverts-dans-trois-captages-d-eau-3504052>

Les nappes phréatiques sont fragiles et l'expérience de l'Atrazine, interdite en 2003 et toujours présente nous apprend qu'elles ne se dépolluent pas. Vous verrez au chapitre des pesticides que malgré tout les leçons n'ont pas été tirées et que l'on continue à les polluer.

Vous pouvez vous passer de l'eau en bouteille plastique en toute sécurité.

La terre

Les pesticides

CA VA MIEUX

Les néonicotinoïdes sont interdits par le Conseil d'Etat. Dans cet article, vous apprendrez quels sont les fondements juridiques de cette interdiction:

<https://cdurable.info/Ecologie-des-sciences-et-politiques-environnementales-mariage-impossible-union-de-raison.html>

L'interdiction est bien confirmée.

<https://www.village-justice.com/articles/plateforme-pesticides-confirmation-interdiction-des-neonicotinoïdes,46193.html>

Et il va falloir reconstruire une biodiversité pour se débarrasser du puceron vert, mais c'est possible même si cela prend du temps.

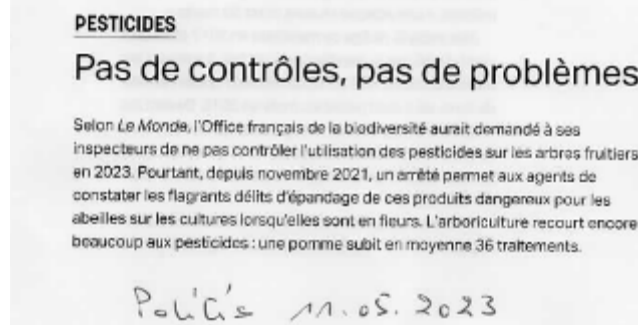
https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/agriculture/l-alternative-aux-pesticides-est-dans-la-nature_171522



Ce qui va mieux, c'est qu'on se rende compte de l'échec des plans Ecophyto successifs et que l'on se demande pourquoi: [Phytosanitaires : une commission d'enquête sur l'échec des plans Ecophyto \(actu-environnement.com\)](https://www.actu-environnement.com)

CA VA BEAUCOUP MOINS BIEN (MALHEUREUSEMENT)

Une autre solution pour régler le problème des pesticides:



Toute la presse reprend l'annonce de l'Anses sur la pollution au dioxane de l'eau potable, surtout dans les Yvelines.

<https://www.ledauphine.com/sante/2023/07/03/pollution-de-l-eau-potable-qu-est-ce-que-le-dioxane-ce-solvant-potentiellement-cancerigene>

Après avoir été dénoncé au Sénat pour son chantage à l'emploi non étayé, le lobby des pesticides est pointé du doigt par l'Assemblée Nationale. Tous les éclaircissements sur infodurable:

<https://www.linfordurable.fr/la-presidente-de-lassemblee-denonce-les-manquements-deontologiques-du-lobby-des-pesticides-39463>

Et toujours les pesticides dans la fruits et légumes :

<https://www.femmeactuelle.fr/vie-pratique/news-vie-pratique/rappel-produit-attention-a-ces-melons-qui-presentent-un-taux-de-pesticides-trop-eleve-2158136>

Le bio est à la peine avec la crise de l'inflation et les Vergers de Fontorbe renoncent au bio. Cela déclenche une marche de protestation chez les habitants qui n'ont plus accès à l'eau potable pour cause de pesticides:

<https://www.ladepeche.fr/2023/07/03/marche-citoyenne-contre-les-pesticides-de-fontorbe-11316685.php>



Le patrimoine

L'emplacement champêtre de la passerelle des carriers a été vandalisé par un énorme pont pour le parcours vélo alors qu'un aménagement du gué existant aurait été le bien venu. Les cyclistes auraient ils peur de se mouiller les roues ? La logique développée est elle-même un peu baroque : il faut absolument pouvoir traverser en cas d'inondation alors que dans ce cas, l'endroit est inaccessible et il ne fait pas bon se promener, même à pied. L'architecte des bâtiments de France aurait même donné son accord ! Nous n'avons pas trace de dialogue avec les habitants et, renseignement pris, la mairie n'aurait pas été mise dans la boucle. Nous attendions tous que l'on enlève plutôt la buse de la station d'épuration qui n'a plus lieu d'être.



C'était comme cela avant!



L'Yerres- ancien pont d'une seule dalle (perré) doublant un gué Photo : M.R



Le gué de Moret sur Loing

Nous nous posons la question de la démarche de protection du patrimoine et de la prise de décision.



Les bons plans

La végétalisation des cours d'école

Nous avons déposé à Maincy un projet de plantation d'arbres dans la cour de récréation de l'école primaire. Il est entendu comme une toute première étape vers une végétalisation complète de la cour de l'école qui est nue complètement recouverte de macadam en dehors du jardin des enfants qui est à part. Pour bien comprendre tous les bénéfices de la végétalisation des cours d'école, il faut absolument voir ***l'émission "Silence ça pousse" du 3 Juillet 2023 à 17h sur France 5*** sur les expériences menées dans les écoles de Besançon. Cela ne limite pas à la lutte contre les canicules; Il y a aussi des bénéfices dans le domaine pédagogique, du vivre ensemble, des interactions entre élèves etc... Encore une fois, Besançon montre l'exemple.

Bien entendu, ce projet ainsi que le projet final devra être construit avec toutes les parties: Mairie, équipe enseignante ... et pourquoi pas les enfants.



La cour de récréation actuelle

La vie des associations

FNE

FNE appelle à signer une pétition contre la destruction des jardins suspendus de Vincennes:

Non à la destruction des Jardins suspendus



de Vincennes !

Depuis 2013 les jardins suspendus de Vincennes sont un **lieu de rencontres, d'échanges** et de **reconnexion à la nature** pour les habitants de la ville.

Dans une région toujours plus artificialisée, cet espace de **2000m²** agit comme un **îlot de fraîcheur**, un **captateur de CO₂** et permet aux habitants de cultiver leurs propres aliments. Pourtant, dans le cadre de la réfection du centre Pompidou, ce lieu **devrait être détruit**, qui plus est à une période cruciale pour la nature et les récoltes.

Pour soutenir l'association Jardins Suspendus Vincennes et s'opposer à ce projet, **signez la pétition** ci-dessous !

Signez la pétition

Objectifterre

À noter dans vos agendas : la **2ème édition de notre festival Grandir Ensemble**, sur le thème **La Pédagogie par la Nature**, aura lieu **les 10 et 13 octobre** pour deux soirées de projection documentaire au Cinéma Paradis - l'Ermitage à Fontainebleau et l'après-midi du **15 octobre** dans le parc de Féricy, où seront proposés ateliers, expositions et une table ronde.

Détails et programme dans notre lettre d'automne.

La Pie Verte

Vous propose de voter pour son projet de protection des busards, magnifiques oiseaux de nos contrées: Merci à ceux qui ont déjà voté pour notre projet déposé au Budget participatif écologique organisé par la Région Île-de-France.

Pour ceux qui ne l'ont pas fait, pensez à soutenir notre projet :

- **"Protection de nichées de busards"** : Acquérir un drone thermique afin de protéger un maximum de nids de busards dans les champs de céréales en plaine du Gâtinais

Les votes se terminent le 9 juillet 2023.

Voici le lien pour soutenir notre projet :

<https://budgetparticipatif.smartidf.services/project/bp5/collect/depot/proposals/protection-de-nichees-de-busards>

PIE VERTE BIO 77 vous remercie d'avance pour votre soutien !

PIE VERTE BIO 77

Jehol

1 Rue des Augères

77520 DONNEMARIE-DONTILLY



AIPPNE

Association Intercommunale pour la Protection du
Patrimoine, de la Nature et de l'Environnement

Association loi 1901 fondée le 21/02 1973 - no0073; WA772001209

Tél. : 09 79 22 97 13
pievertebio77@yahoo.fr
<https://www.pievertebio77.fr/>

Bulletin d'adhésion

**AGISSEZ POUR LA PROTECTION
DE VOTRE ENVIRONNEMENT**

ADHÉSION ANNUELLE :

- 10€. Je choisis l'adhésion simple
- 15€. Je choisis l'adhésion famille
- €. Je fais un don à l'AIPPNE

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Mail :

Date :

Signature :

A déposer sous pli fermé dans les mairies de Maincy ou de Vaux le Pénil